



BILAN DE RECONVERSION PROFESSIONNELLE

OBJECTIFS ET MÉTHODES

Le bilan de reconversion professionnelle permettra au bénéficiaire :

- D'analyser ses centres d'intérêt et ses motivations, tant sur le plan professionnel que sur le plan personnel
- D'identifier ses compétences et aptitudes
- D'élaborer ou de vérifier son projet professionnel
- De déterminer ses points d'appui, en vue de son insertion ou de son évolution professionnelle
- De commencer à élaborer son portefeuille d'acquis et de compétences

Méthode utilisée :

- Parcours de bilan individualisé
- Études autobiographiques et tests diversifiés selon les besoins exprimés : personnalité, intérêts professionnels, valeurs et motivation...
- Tests psychotechniques
- Entretiens d'explicitation
- Entretiens d'exploration

RESULTATS ATTENDUS

- Une clarification des compétences acquises tout au long du parcours professionnel et extra-professionnel
- Une appropriation des acquis via la réalisation d'un portefeuille de compétences
- Une remobilisation dans la capacité d'agir du bénéficiaire
- Une perspective dans la projection vers un nouvel objectif réaliste et réalisable
- Une capacité à communiquer sur ses atouts, quelle que soit sa situation

ORGANISATION

Le bilan de reconversion professionnelle est réalisé par une équipe pluridisciplinaire, constituée d'un consultant, d'un psychologue, ainsi que d'un médecin et d'un ergothérapeute si nécessaire.

Les personnels composant l'équipe pluridisciplinaire ont une expertise du handicap, y compris psychique, acquise au travers de leur expérience en Réadaptation Professionnelle.

Il est possible de planifier des séances de travail en centre ou bien à distance, en fonction du lieu de résidence du bénéficiaire et en fonction des restrictions éventuelles.

BÉNÉFICIAIRES

Les bilans de reconversion professionnelle sont accessibles aux salariés (secteur privé et public) et cadres en activité qui souhaitent faire le bilan de leur carrière dans le but de la faire évoluer, de se former ou de se ré-orienter.

Ils concernent également les personnes en emploi qui se trouvent dans une situation d'inadaptation physique à leur poste de travail et recherchent une nouvelle orientation.

Un demandeur d'emploi peut réaliser un bilan de compétences en faisant sa demande auprès de Cap Emploi, France Travail ou l'APEC.

PRÉREQUIS

- Savoir lire et écrire le français

Lors du rdv avec le médecin, prévoir les éléments médicaux à porter à sa connaissance.

Adaptation des supports pédagogiques en fonction des restrictions. Pour toute question, nous consulter.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Renseignements et documentations sont disponibles en appelant Marielle LOUIS au 01 64 10 26 30

FINANCEMENT

- S'il est salarié le coût peut être pris en charge par l'employeur dans le cadre du Plan de Développement des Compétences.
- S'il est demandeur d'emploi l'organisme qui l'accompagne peut prendre en charge le coût du bilan.

TARIF

Le coût du bilan est établi sur devis.

POINTS FORTS DU COS CRPF

- Une expérience reconnue en matière d'accompagnement de tous les publics
- Une équipe de consultants expérimentés issus de champs disciplinaires variés
- Des outils et ressources adaptés au public pouvant être dématérialisés

DÉROULEMENT DU PARCOURS

Le Bilan de reconversion professionnelle est piloté par un consultant expert qui est le référent de l'équipe pluridisciplinaire. Il est réalisé sur une moyenne de 10 séances sur une période de 5 à 12 semaines, pour un total de 24 heures au maximum. Pour les autres professionnels, tels que le psychologue et le médecin, la répartition est respectivement de 2h et de 1h.

Phase préliminaire

- Analyser la demande et le besoin du bénéficiaire (situation professionnelle, contexte de travail adapté ou non...)
- Clarifier la situation de handicap du bénéficiaire en matière de contraintes, freins, statut déclaré ou non...
- Présenter le bilan professionnel (outils, ressources méthodologiques...) et la réponse adaptée à la demande
- Echanger autour des modalités de financement en fonction de la situation du bénéficiaire (inaptitude en cours, reclassement à venir...)
- Déterminer conjointement un délai de réponse du bénéficiaire à la proposition d'accompagnement

Phase d'investigation - comprenant les entretiens avec des professionnels médicaux et paramédicaux

- Mettre en place le calendrier des rendez-vous avec le consultant expert
- Explorer les intérêts, motivations, attentes, valeurs professionnelles, compétences et contraintes
- Rencontrer le médecin pour une évaluation de la situation médicale
- Réaliser des entretiens et des évaluations psychotechniques avec la psychologue
- Mettre en évidence des points d'appui du bénéficiaire sur tous les plans
- Co-élaborer des pistes professionnelles adaptées
- Evaluer la réalité des pistes professionnelles (enquêtes-métiers, exploration de l'environnement professionnel) en fonction de la demande du bénéficiaire
- Analyser les pistes de reclassement
- Construire le projet professionnel principal/de formation et le projet alternatif

Phase de conclusion

- S'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation
- Recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels ou de formation
- Prévoir les principales modalités et étapes de réalisation du ou des projets professionnels ou de formation
- Co-rédiger le document de synthèse

Suivi individuel proposé à 6 mois

Enquête de satisfaction

ÉVALUATIONS

- Tests diversifiés selon les besoins exprimés : personnalité, intérêts professionnels, valeurs et motivation...
- Évaluation de l'atteinte des objectifs en dernière phase du bilan et 6 mois après.

TAUX DE SATISFACTION & DE FINALISATION

Les taux de satisfaction sur les actions de bilans sont les suivants :

Pas de données en 2024 & 2023.

96 % de bilans finalisés en 2022, 100% en 2021.

Référents handicap

Au sein de l'établissement, des référents handicap sont à votre disposition pour vous informer et évaluer avec vous les adaptations éventuelles dont vous auriez besoin dans le cadre de votre bilan. Les coordonnées sont à solliciter par mail à l'adresse info@cosformation.fr en amont de votre entrée en bilan.

LIEUX DE LA FORMATION

COS Melun
51 avenue Thiers
77000 Melun

COS Torcy
Villa Christophe - 31 avenue Jean Moulin,
77200 Torcy

*Site accessible aux personnes à
mobilité réduite.*

CONTACT

Karine PODER

Etablissement et service de préorientation,
réadaptation professionnelle et de formation
COS CRPF

Tél. : 06 79 50 20 94

Email : kpoder@fondationcos.org



Rejoignez-nous :

Web : www.cosformation.fr
www.facebook.com/cos-crpf
www.linkedin.com/company/cos-crpf/

Qualiopi
processus certifié

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au
titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION | BILANS
DE COMPÉTENCES | ACTIONS
PERMETTANT DE VALIDER DES
ACQUIS DE L'EXPERIENCE